

Communiqué de Presse

ADNA (Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes de l'aéroport Cannes-Mandelieu)

Le 13 mars 2024 : Riverains d'aéroports et militants pour le climat unissent leurs forces pour demander au ministre des transports le plafonnement du trafic aérien



Crédit photo : Louise Bihan et Julien Helaine

A l'appel du réseau Rester sur Terre et de l'UFCNA, [une vingtaine de mobilisations](#) sont organisées en France (et d'autres en Europe) le 13 mars 2024, pour demander au ministre des transports un plafonnement du trafic aérien. Alors que ce dernier repart à la hausse et pourrait doubler d'ici 2040 selon les acteurs du secteur, le climat et la santé des riverains sont à nouveau menacés. Aussi, la coalition d'associations demande un plafonnement des aéroports, aérodromes et héliports au-dessous du niveau de 2019, dans la lignée de la décision historique prise à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol.

Dans ce cadre, une manifestation organisée par l'ADNA se tiendra à GRASSE le 13 Mars (RDV Place Honoré Cresp à 11 heures pour un cortège jusqu'à la sous-préfecture avec remise d'une lettre ouverte ; dispersion à 12 heures.

Alors que le trafic aérien vient de retrouver son niveau de 2019, les associations nationales et locales dénoncent l'impact grandissant de l'aviation sur le climat, [responsable de plus de 15% de l'impact climatique de la France](#), et s'alarment d'une croissance du trafic [qui impacte directement et gravement la santé des populations survolées](#). Tous les rapports sérieux sur le sujet montrent que les solutions technologiques ne sont à ce jour pas suffisantes pour endiguer les nuisances aériennes ; il n'y a donc pas d'autre solution à court et moyen terme que de mettre un coup d'arrêt à la croissance du trafic aérien et de le réduire progressivement pour limiter ses impacts à la fois sanitaires et climatiques. « Nous sommes face à trois menaces vitales : le bruit, les pollutions atmosphériques et les émissions de GES, trois menaces qui, chacune devraient être traitées de toute urgence par les pouvoirs publics. » résume Charlene Fleury, organisatrice du réseau Rester sur Terre « La bonne nouvelle, c'est qu'il existe une solution unique à ces trois problèmes : le plafonnement du trafic aérien. La mauvaise, c'est que pour le moment la réponse de la France n'est pas à la hauteur. »

S'appuyant sur la récente décision du gouvernement des Pays-Bas de plafonner le trafic de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol à 440 000 mouvements/an, les associations ont lancé [une pétition demandant un plafonnement du trafic aérien au ministre des transports Patrice Vergriete](#), laquelle a rassemblé 15 000 signataires en 2 semaines. Si c'est possible aux Pays-Bas, c'est possible en France : Clément Beaune, le prédécesseur de Patrice Vergriete, n'avait d'ailleurs pas exclu cette possibilité. [Lors des échanges avec la société civile et les élus mobilisés à leurs côtés en mai 2023](#), il s'était engagé à étudier des scénarios de plafonnement dans le cadre des procédures d'étude d'impact selon l'approche équilibrée (EIAE) des aéroports franciliens.

Ces études d'impact selon l'approche équilibrée (EIAE) sont actuellement en cours sous l'autorité des préfets sur la plupart des aéroports français les plus fréquentés, afin d'élaborer des scénarios de réduction du bruit. « *Nous n'avons aucune assurance que les mesures de plafonnement du trafic aérien à la baisse que nous demandons soient retenues.* » déplore Chantal Beer-Demander, présidente de l'UFCNA. « *En outre, quand plusieurs aéroports desservent la même zone géographique, il est indispensable que les restrictions d'exploitation soient réalisées de manière coordonnée afin d'éviter un report des vols, et donc des nuisances, d'un aéroport à l'autre.* » D'autre part, pour l'aviation générale, les associations demandent une réglementation environnementale et la création de commissions consultatives de l'environnement, afin de lutter contre les nuisances incontrôlées des hélicoptères privés, de l'aviation légère et des vols d'affaires.

L'ADNA lutte depuis plus de 30 ans contre l'augmentation de l'activité et des nuisances de l'aéroport (Jets privés, tours de piste de l'aviation légère et Hélicoptères) et milite maintenant pour le remplacement de cet aéroport générateur de nuisances au profit exclusif de nantis par des activités utiles pour l'ensemble de la population riveraine.

Suite aux mobilisations locales, les associations convergeront vers Paris pour un rendez-vous au ministère des transports le 15 mars - rendez-vous confirmé par le cabinet du ministre - lequel sera suivi d'un happening humoristique et musical et de prises de paroles à 12h30. Les représentants des organisations qui font le déplacement à Paris se réuniront ensuite les 16 et 17 mars lors d'un week-end de travail, pour déterminer les étapes futures de leur campagne à l'échelle française et européenne. Des mobilisations se tiendront également entre le 13 et le 17 mars dans d'autres pays d'Europe.

Conférence de presse en ligne : Lundi 11 mars à 11h - [Lien de connexion](#)

Mobilisations en France du 13 au 16 mars :

- Cartographie : <https://rester-sur-terre.org/plafonnonslaviation-mars2024/>
- Liste des villes mobilisées : Nice, Cannes-Mandelieu, Marseille, Lille, Beauvais, Bordeaux, Roissy, Orly, Toussus-le-Noble, Pontoise, Toulouse, Montpellier, Nantes, Aix-en-Provence, Saint-Etienne, Caen, Bâle-Mulhouse, Rhône-Alpes, Villefranche-Beaujolais, Le Mans, ainsi que Liège !

Happening pour le plafonnement du trafic aérien à Paris le 15 mars à 12h30 devant le ministère de la transition écologique, Hôtel de Roquelaure; 246, boulevard Saint-Germain; Paris 7e : <https://www.facebook.com/events/925777472614867/>

Contacts presse

Charlène Fleury - Rester sur Terre : 07 82 79 11 17 | charlene@stay-grounded.org
Chantal Beer-Demander - UFCNA : 06 25 43 22 33 | chantal.beerdemander@gmail.com
Albert Dauphin – ADNA : 07 66 43 32 42 | president@adna06.fr